



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16/12/2020

Une prime pour les commerçants forestois

Le Collège des bourgmestre et échevins a décidé de débloquer un budget extraordinaire afin de soutenir les commerces dit «non essentiels » et Horeca. Une prime de 800 euros leur sera prochainement octroyée.

« Depuis le début de la crise, nous avons souhaité soutenir les commerces et Horeca forestois par différentes initiatives : suppression de taxes, appel à projet, carte take-way. La poursuite des mesures d'urgence nécessitait une nouvelle intervention communale pour aider nos commerces de proximité essentiel à tous et qui participent grandement au dynamisme de nos quartiers. Nous avons donc décidé d'octroyer une prime communale de 800 euros. Plus que jamais : soutenons nos commerces, achetons local ! » insiste Charles Spapens (PS), échevin du commerce.

Concrètement chaque commerçant devra remplir un formulaire de demandes de prime avant le 8 janvier afin de bénéficier de cette aide communale.

Par ailleurs, à l'annonce du déconfinement, le service commerce lancera une grande campagne de promotion des commerces forestois :« J'achète 1190» mettra l'accent sur l'importance de la consommation locale.

« Il est essentiel que nous nous mobilisions afin de permettre aux commerces locaux de garder la tête hors de l'eau, ajoute Mariam El Hamidine (ECOLO), bourgmestre faisant fonction. On le sait, le secteur commercial est l'un de ceux qui souffre le plus de la crise sanitaire .Les commerces de proximité jouent un rôle crucial dans la vie d'un quartier et dans l'attractivité d'une commune. Notre souhait est de les soutenir pour traverser la crise et être en capacité de rebondir dès que ce sera possible. Nos commerces de proximité sont faciles d'accès et des lieux de liens sociaux, si précieux en ces temps tourmentés. »

Plus d'infos ?

Charles Spapens, Echevin commerce 0499.58.85.53 cspapens@forest.brussels

**Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels**